

## LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL

<b>RESPONSABLE DU STAGE</b>	Isabelle MENARD	<b>DURÉE</b>	2 jours
<b>ASSISTANTE PEDAGOGIQUE</b>	Marie-Laure DURAND		
<b>REFERENT FORMATION CDG 72</b>	Catherine LEVASSEUR : service.emploi@cdg72.fr		
<b>DATES</b>	du 14 au 15 octobre 2024	<b>LIEU</b>	Antenne CNFPT – 5 bis bd René Laennec

<b>INTERVENANT</b>	Christophe GOUINEAU
--------------------	---------------------

<b>ORGANISATION MATÉRIELLE</b>	<b>Horaires : 9h00 – 17h00</b>
--------------------------------	--------------------------------

<b>PUBLIC</b>	Cette formation s'adresse aux encadrants ayant à conduire des entretiens professionnels.
---------------	--

<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les enjeux managériaux de l'entretien professionnel.</li> <li>- Comprendre le rôle du manager dans la définition des objectifs, l'analyse des écarts entre le prescrit et le réalisé et les solutions envisagées.</li> <li>- Lister les différentes étapes de l'entretien professionnel.</li> <li>- Choisir et développer une attitude facilitant le dialogue.</li> <li>- Identifier les facteurs de réussite d'un entretien professionnel.</li> </ul>
------------------	--

<b>CONTENU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre réglementaire : lois et décrets.</li> <li>- Les enjeux de l'entretien.</li> <li>- La tenue de l'entretien, savoir être entendu et compris du collaborateur :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o décrire les conditions à réunir pour bâtir un entretien constructif (proscrire le jugement de valeur, évaluer des actes et non une personne),</li> <li>o se former à la conduite d'entretien pour savoir identifier les étapes, définir les objectifs et anticiper les obstacles possibles,</li> <li>o la formation de l'agent (loi du 19/02/2007) et l'évolution de la carrière de l'agent,</li> <li>o leviers pour motiver les agents évalués.</li> </ul> </li> <li>- Les 5 temps forts de l'entretien professionnel :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o l'accueil de l'agent et le rappel de l'objectif de l'entretien professionnel,</li> <li>o l'analyse des résultats des rapports aux objectifs fixés,</li> <li>o l'évaluation de la tenue de l'emploi et des compétences mises en œuvre,</li> <li>o la fixation des objectifs et l'identification des moyens d'accompagnements,</li> <li>o la conclusion et le bilan.</li> </ul> </li> <li>- La rédaction de l'appréciation et les difficultés à prévoir.</li> <li>- La planification, le suivi et l'évaluation des engagements réciproques.</li> </ul>
----------------	--

<b>DEMARCHES PEDAGOGIQUES</b>	- Apports méthodologiques, échanges, mises en situation, exercices.
-------------------------------	---